

Communiqué de presse

Paris, le 28 novembre 2023

Indignation des URPS des Chirugiens-dentistes libéraux et des médecins libéraux d'Île-de-France face à la multiplication des actes antisémites

Les URPS des Chirugiens-dentistes libéraux et des médecins libéraux d'Île-de-France ont été alertées à plusieurs reprises ces dernières semaines de la multiplication d'actes visant des médecins et des chirurgiens-dentistes de confession juive (tags, graffitis, insultes, propos haineux en ligne...). Ces actes, qu'ils soient guidés par l'obscurantisme ou la bêtise crasse, sont profondément indignes. Aussi, nous tenons à exprimer toute notre solidarité avec nos consœurs et confrères victimes de ces agressions.

Nous encourageons vivement nos consœurs et confrères victimes à déposer une plainte dans le commissariat de police le plus proche pour que des suites judiciaires soient données à ces actes. En complément, déclarez ces faits auprès de votre conseil départemental de l'Ordre ainsi que sur la plateforme de signalement Déclaration - Choix de la profession - Observatoire National des Violences en Santé (sante.gouv.fr) de l'Observatoire national des violences en santé.

Plus largement, nous condamnons toute forme d'agression ou de discrimination de nature raciale ou ethnique, liées à l'appartenance politique, philosophique, syndicale ou religieuse ou encore à la vie sexuelle. Elles sont contraires aux valeurs humanistes promues par les URPS.

L'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dispose que : "Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi".

Nous réaffirmons notre profond engagement pour la défense des libertés fondamentales.

À propos de l'URPS médecins libéraux Île-de-France

L'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux Île-de-France représente les 20 000 médecins libéraux d'Île-de-France. Constituée de 60 médecins libéraux élus par leurs pairs pour cinq ans, elle a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional. C'est une association loi 1901 créée par la loi du 21 juillet 2009 « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ».

Plus d'informations : www.urps-med-idf.org

Contact Presse : Primatice – Armand Rigaudy – armandrigaudy@primatice.com | 07 88 96 41 84

À propos de l'URPS Chirugiens-Dentistes d'Île-de-France

L'Union Régionale des Professionnels de Santé des Chirugiens-Dentistes d'Île-de-France représente les 6 500 chirurgiens-dentistes libéraux d'Île-de-France. Constituée de 24 chirurgiens-dentistes libéraux élus par leurs pairs pour cinq ans, elle a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional. C'est une association loi 1901 créée par la loi du 21 juillet 2009 « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ».

Plus d'informations : www.urps-cd-idf.com

Contact Presse : URPS CD IDF – Kévin Costecalde – k.costecalde@urps-cd-idf.com | 06 31 31 83 04